

## Demande de transfert interdistricts

PROTÉGÉE UNE FOIS REMPLIE  
(Remplir une demande par élève)

### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les demandes de transfert doivent d'abord être soumises à la **direction d'école** pour traitement. La direction d'école peut choisir de conduire une entrevue de sortie avec l'élève ou son parent/tuteur légal avant d'autoriser une demande de transfert.
- Une copie est conservée au dossier de l'élève et une autre est retournée au demandeur à la fin du processus.
- Il est entendu qu'en vertu de la Politique 321 (article 6.1.2), l'élève qui quitte l'école francophone devra être inscrit au programme régulier **et non au programme d'immersion** d'une école anglophone. Le programme d'immersion est réservé aux élèves anglophones qui désirent apprendre le français. Les élèves francophones doivent fréquenter l'école francophone s'ils souhaitent recevoir de l'éducation en français.

### À l'usage de l'école et du DSF-S seulement

Matricule de l'élève :

Parti le :

Annulée le :

Je souhaite demander un transfert de mon enfant vers le district anglophone \_\_\_\_\_ en autant que ce district accepte la demande de transfert.

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire actuel : \_\_\_\_\_

Date de naissance (J/M/A) : \_\_\_\_\_

Date prévue du transfert : \_\_\_\_\_

Parent(s) / tuteur(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

École fréquentée actuellement (DSFS) : \_\_\_\_\_

École où vous demandez un transfert (District anglophone) : \_\_\_\_\_

Raison de la demande de transfert : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou tuteur légal

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction de l'école

\_\_\_\_\_  
Date

**À être complété par le district scolaire qui reçoit l'élève :** En signant ce formulaire, vous acceptez l'inscription de l'élève dans votre district scolaire. Après la signature de la direction d'école, veuillez faire parvenir ce formulaire au bureau de l'adjointe du directeur général du district anglophone qui s'occupera de faire le suivi avec le district francophone.

Transfert accepté : \_\_\_\_ OUI \_\_\_\_ NON

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction de l'école qui reçoit l'élève

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction générale du district anglophone

\_\_\_\_\_  
Date

**À être complété par le District scolaire francophone Sud :** En signant ce formulaire, la direction générale relâche l'élève du DSFS.

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction générale

\_\_\_\_\_  
Date

**Processus de demande interdistrict**  
**(Élève du DSFS qui veut transférer au district anglophone)**

**Étape 1 :** Le parent/tuteur rencontre la direction d'école du DSFS pour discuter des raisons de la demande de transfert et les deux signent le formulaire de demande;

- a) ***L'étape 1a) concerne les demandes pour des écoles à l'intérieur du Anglophone East School District (ASD-E) seulement :*** Le parent/tuteur se rend à l'école anglophone où il souhaite inscrire son enfant avec le formulaire afin d'avoir la signature de la direction comme quoi ils acceptent l'élève à leur école;

**Étape 2 :** Le formulaire est envoyé au bureau de la direction générale du district anglophone;

**Étape 3 :** Le directeur général du district anglophone signe le formulaire si le transfert est accepté;

**Étape 4 :** Le formulaire est ensuite envoyé au bureau de la direction générale du district francophone et celle-ci signe à la dernière étape pour indiquer qu'on relâche l'élève;

**Étape 5 :** Je retourne le formulaire signé par Madame Boudreau au district anglophone et l'école du DSFS reçoit une copie du courriel avec le formulaire signé, ce qui signifie qu'ils peuvent relâcher l'élève dans le système et transférer son dossier lorsqu'ils recevront la demande de l'autre école.

***Note : l'enfant doit continuer à fréquenter l'école du DSFS jusqu'à la fin du processus.***

Dans le cas où l'école, ou encore la direction générale du district anglophone refuse le transfert, le formulaire ou un courriel sera envoyé à l'école du DSFS indiquant le refus de la demande pour placer au dossier de l'élève et la direction pourra en informer les parents.